

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## JUSTICE POUR PASCAL KABUNGULU

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

AFR 62/006/2010

ÉFAI

Juin 2010

Pascal Kabungulu Kibembi, éminent défenseur des droits humains de la République démocratique du Congo, a été tué le 31 juillet 2005 par un groupe d'hommes armés. Entrés chez lui par effraction, ils l'ont traîné hors de sa chambre et abattu devant sa famille.

Le procès des assassins présumés de Pascal Kabungulu est au point mort depuis plus de cinq ans. Ces hommes, parmi lesquels figurent des militaires, soldats et gradés, ainsi que des personnalités politiques, sont encore en liberté.

Le 2 juin dernier, le meurtre à Kinshasa de Floribert Chebeya Bahizire, éminent défenseur des droits humains, est venu nous rappeler les risques encourus par ceux qui choisissent de défendre les droits de la personne en République démocratique du Congo. Ils doivent affronter quotidiennement menaces, actes de harcèlement et agressions, sans que les autorités ne fassent jamais la moindre enquête. Si les assassins de Pascal Kabungulu étaient traduits en justice, non seulement sa famille pourrait obtenir réparation, mais cela montrerait qu'à l'avenir, les violences contre les défenseurs des droits humains ne sauraient rester impunies.

### **Monsieur le Président,**

Le 31 juillet 2005, Pascal Kabungulu, défenseur des droits humains, a été tué par des hommes armés. Lors de votre visite dans le Sud-Kivu en 2006, vous vous êtes personnellement engagé à ce que justice soit faite.

Cinq ans après cet assassinat, je vous exhorte à :

- faire en sorte que le procès des assassins présumés de Pascal Kabungulu reprenne ;
- mettre fin à l'impunité des auteurs d'atteintes aux droits des défenseurs des droits humains ;
- veiller à ce que les défenseurs des droits humains congolais soient protégés et que des homicides de défenseurs des droits humains, comme celui de Pascal Kabungulu et de Floribert Chebeya ne puissent se reproduire ;

- encourager le Parlement à adopter des lois visant à protéger les défenseurs des droits humains, dans l'esprit de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme des Nations unies de 1998.

Pascal Kabungulu cherchait à établir une société fondée sur les droits humains et la justice. Je vous demande de faire tout ce qui est en votre pouvoir afin d'atteindre cet objectif.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

**Nom** :.....

**Pays** :.....

S.E M. Joseph Kabila  
Président de la République  
Cabinet du Président de la République  
Palais de la Nation  
Kinshasa/Gombe  
République démocratique du Congo



Pascal Kabungulu prend la parole lors d'une réunion des défenseurs des droits humains en République Démocratique du Congo (Octobre 2003).

© Amnesty International



Pascal Kabungulu

© Héritiers de la Justice

